

CONTRIBUTION AU PROJET DE RESOLUTION DU 76 -ème CONGRES DE L'UNEF

présenté par François Ferrette, membre du Bureau National, président
de l'AGE de Caen

AVERTISSEMENT

Ce texte a pour objet de faire un bilan de la politique universitaire menée depuis cinq ans par les gouvernements de Mitterrand et de proposer des revendications pour notre syndicat. Une analyse fine et précise des projets que le gouvernement Balladur-Fillon va prochainement annoncer devra être intégrée.

LA POLITIQUE DE JOSPIN-LANG

Les mesures adoptées par Jospin-Lang depuis 1988 constituent une remise en cause grave d'un certain nombre d'acquis étudiants. Nous pouvons faire un bref résumé des axes de cette politique, déjà largement connue des adhérents de l'UNEF.

LA LOI D'ORIENTATION votée à l'Assemblée en 1989, derrière tout un fatras de déclarations vides et démagogiques, se fixe comme objectif l'"assouplissement" et la "décentralisation" de l'enseignement supérieur. C'est cette loi qui autorise, dans le cadre des institutions de la V^e République, le ministre de l'Education Nationale à imposer n'importe quelle réforme par des moyens particulièrement anti-démocratiques des décrets et arrêtés. C'est en vertu de cette loi que Jospin et Lang feront adopter leurs mesures, sans passer par le Parlement.

LA CONTRACTUALISATION implique, par le biais des contrats Etat-universités-régions (ouverts aux entreprises), un financement différencié fac par fac, financement qui est en partie régionalisé et ouvert aux intérêts privés. Cela signifie la fin du financement public et national, l'ouverture des universités aux collectivités locales et aux entreprises.

Cette diversification des ressources, les financements locaux, s'accompagnent d'un transfert de compétences. Selon le principe "qui paie, commande", les régions et les entreprises peuvent intervenir dans la définition du contenu des études. Elles financent telle ou telle formation qu'elles jugent adaptées à la conjoncture économique locale.

De plus, Jospin et Lang ont introduit par ce biais une hiérarchisation des facs selon

3 niveaux (la nouvelle carte universitaire, contenue dans le schéma "Université 2000") : les "pôles universitaires européens", où seront concentrés les moyens d'enseignement et de recherche, les universités de "seconde division", selon l'expression de C. Allègre, ancien conseiller de Jospin, et les antennes locales, sous-encadrées et disposant d'infrastructures réduites au minimum, se limitant à des formations de premiers cycles dévaluées.

La logique de la contractualisation, c'est l'éclatement des formations, la fin du cadre public et national des diplômes. C'est la logique traditionnelle de la droite, celle de l'autonomie des facs, du financement privé et des diplômes locaux.

LA REFORME DES CYCLES lancée par Jospin, reprise quasi-intégralement par Lang, est le complément "pédagogique" de la contractualisation. Elle vise à laisser aux universités une très large autonomie dans la définition du contenu des formations. Les arrêtés qui ont été approuvés au début de cette année au CNESER, prévoient que chaque fac sera totalement libre de définir jusqu'à 60 % du volume horaire du DEUG et pourra ainsi donner des dénominations particulières à ses diplômes.

Comme le note LE MONDE du 10/12/92, *"les projets ne déterminent au plan national qu'un noyau dur d'enseignements pour chaque diplôme; cette majeure suppose qu'un pourcentage minimum de la formation est consacré à la discipline de base, les universités restant libres d'organiser le reste des enseignements de façon souple"*

Outre le fait qu'ils remettent en cause la valeur nationale des diplômes, les arrêtés Lang ont aussi comme objectif de créer des DEUG véritablement "pluridisciplinaires", le nombre des DEUG est réduit de 45 à une dizaine. Les DEUG spécialisés sont transformés en formations fourre-tout où sera dispensé un enseignement superficiel et dévalorisé, avec, par exemple, la création d'un DEUG "Sciences humaines et sociales", où sont diluées l'histoire, la philosophie, la géographie, la psychologie, la sociologie.

Jospin et Lang ont développé la **professionnalisation** de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire les formations en "alternance" université/entreprise, notamment avec la création des IUP (Instituts Universitaires Professionnalisés). Les IUP recrutent à bac+1, et sélectionnent les étudiants sur dossier. Les enseignants doivent être au moins pour moitié d'entre eux des cadres des entreprises. Les formations comprennent 6 mois de stage en entreprise sur les trois années d'étude.

Les IUP proposent des filières générales (gestion financière, information-communication, etc...) modulées localement en fonction des besoins du patronat. La commission nationale d'habilitation des IUP est co-présidée par P. Guillen, vice-président du CNPF. Ils délivrent un nouveau diplôme d'"ingénieur-maître" qui n'est reconnu ni par l'Etat ni par aucune convention collective. Notons que jusqu'à maintenant, les ingénieurs recevaient une formation à bac+5. Dans les IUP, on veut abaisser leur niveau de formation à bac+4 dont une partie s'effectuerait "sur le tas", directement en entreprise.

Les **IUFM** (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres), destinés à former les instituteurs et les profs du secondaire, visent à régionaliser les formations des enseignants et la gestion des postes. L'entrée en IUFM se fait sur dossier et entretien, c'est-à-dire sur "profil". Le recrutement est régionalisé, le nombre de places disponibles dans les IUFM correspond au nombre de postes à pourvoir dans l'académie. De même, le nombre d'allocations accordées varie d'un IUFM à l'autre, et dépend des besoins en enseignants par discipline.

Le ministère n'a fixé pour ces nouveaux établissements aucun cadre national. A chaque IUFM "d'inventer" son plan de formation, ses horaires, ses relations avec les universités de rattachement, et dans un proche avenir, de rechercher ses ressources auprès des pouvoirs locaux. Jospin avait annoncé que l'objectif est de transformer le CAPES en diplôme académique, et non plus national.

De plus, les IUFM délivrent un enseignement dévalorisé, avec l'introduction de matières prétendument "pédagogiques" qui ont défrayé la chronique (manipulation des cubes, danse folklorique, etc...) au détriment de l'enseignement des disciplines. Il ne s'agit pas d'apporter une formation pédagogique complémentaire aux enseignants, mais, selon les promoteurs des IUFM eux-mêmes, de former un nouveau type d'enseignant qui n'aurait plus comme mission première de transmettre des connaissances et des savoirs, c'est-à-dire d'instruire au sens strict du terme, mais d'inculquer des "savoir-faire" et des comportements d'adaptation à des situations données, sociales ou professionnelles.

LE PLAN SOCIAL ETUDIANT avait annoncé une "revalorisation" des bourses qui a conduit, en fait, par le biais d'une restructuration des échelons, à une baisse du pouvoir d'achat pour plus de 50 % des boursiers. Certains d'entre eux voient même leur bourse supprimée. Le système des prêts bancaires est un fiasco : 64 demandes satisfaites au niveau national ! De plus, la part dans le financement du ticket de RU se détériore, au détriment des étudiants.

L'objectif de ce plan "social" reste l'éclatement du cadre public et national des oeuvres universitaires et la fin des compétences des CROUS, à travers l'instauration des CSE (Commissions Sociales d'Etablissement), qui se mettent en place difficilement sur les facs. Les CSE, dans lesquelles doivent siéger des représentants du patronat et des régions, sont chargés de *"formuler l'avis indispensable quant à l'éligibilité de l'étudiant aux diverses prestations"*(Plan social), sur des critères totalement arbitraires, non fixés par un cadre national. Les CSE n'ont servi à ce jour qu'à augmenter les droits d'inscription de 40 francs, afin de pallier aux difficultés de certaines universités.

LES PROJETS DE LA DROITE ET NOS REVENDICATIONS

La plate-forme RPR-UDF propose de pousser jusqu'au bout la logique des plans Jospin-Lang, ce qui signifie la liquidation totale de l'enseignement supérieur comme service public.

La droite prévoit d'assurer "l'autonomie et la décentralisation de l'enseignement supérieur", en créant des "universités autonomes et concurrentielles". Autonomie

financière (budget pluri-annuel avec apports divers venant de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises), administrative (choix et recrutement des professeurs et ATOSS), pédagogique (possibilité accrue de création de filières et de diplômes locaux).

Notons que lors de sa prise de fonction, le nouveau ministre de l'enseignement supérieur, F. Fillon, s'est déclaré soucieux de travailler "dans la continuité" (*Le Monde* du 3/4/93). Il a souligné que la réforme des cycles "a été votée, elle s'impose". Quant aux IUFM, "ils existent, ils fonctionnent, il faut attendre pour en juger qu'une ou deux promotions soient sorties". On ne peut mieux dire que la lutte contre ces plans, que la droite souhaite ouvertement poursuivre, reste d'actualité. Le projet de loi proposé par Charles Millon institutionnalise de façon complète la régionalisation et la privatisation des facs commencées par Jospin et Lang.

Nous ne pouvons pas découper la politique menée depuis 1988 en "bons" et en "mauvais" côtés. Nous ne pouvons pas soutenir certains aspects "positifs" en rejetant seulement quelques points "négatifs". Cette politique relève d'une logique globale, celle de la destruction du cadre public et national de l'université, celle de la dévalorisation des enseignements, que l'on ne peut ni amender ni négocier. Pour rompre totalement avec elle, l'UNEF doit se prononcer et combattre :

- pour l'abrogation de la loi d'orientation de 1989.
- pour l'arrêt immédiat de la contractualisation et du schéma "Université 2000", le maintien du cadre exclusivement public et national du financement et des diplômes, le réengagement financier de l'Etat, et la nationalisation des fonds régionaux et privés déjà mis en oeuvre.
- contre les formations en alternance et les IUP, contre toute intervention du patronat dans l'organisation et le contenu des enseignements.
- contre les conséquences des IUFM, contre le recrutement sur profil et régionalisé, contre les pseudo-disciplines pédagogiques et pour l'attribution d'une allocation à tous les étudiants désirant préparer le CAPES après le DEUG, telle qu'elle existait avant 1975.
- pour la suppression des prêts bancaires et des CSE chargées de gérer la vente de l'aide sociale aux intérêts locaux et aux banques, pour des bourses en nombre suffisant, attribuées en fonction de critères sociaux définis nationalement, et gérées par les CROUS.

-L'UNEF doit en particulier rester opposée de façon totale à la "réforme pédagogique" des cycles de Lang, que le gouvernement Balladur-Fillon reprend totalement à son compte. Il est vrai que Lang a abandonné certains points du projet Jospin de 1992, comme le CEU, le pseudo-diplôme à bac+1 ou la diminution du nombre d'heures de cours. Mais la logique demeure : plus de la moitié du contenu des diplômes sera définie par l'université, avec la participation, dans le cadre de la contractualisation, des régions et des entreprises. Nous n'avons pas à revendiquer un financement plus important de cette réforme, car elle est précisément conçue pour laisser aux facs une "autonomie pédagogique" qui corresponde à leur autonomie financière et aux nouvelles sources de financement que sont les fonds régionaux et les capitaux privés.

De plus, l'objectif reste de casser la spécialisation des DEUG, par le biais de la "pluridisciplinarité", et de les transformer en une sorte de terminale améliorée. La droite, par la voix de C. Millon a annoncé son intention de transformer le DEUG en un "troisième cycle secondaire".

C'est pourquoi l'UNEF ne doit participer à aucune négociation sur les nouvelles maquettes de DEUG, en particulier dans les conseils d'UFR. L'UNEF doit demander le retrait immédiat du projet Millon.

LA SIGNIFICATION DES REFORMES UNIVERSITAIRES

Les deux axes principaux de la politique de Jospin-Lang, et demain de Bayrou et Fillon, c'est d'une part la destruction du cadre public et national des diplômes, et d'autre part l'appauvrissement des enseignements. Ces éléments correspondent aux deux nécessités actuelles du capitalisme que sont la casse des statuts et la déqualification des emplois.

L'un des objectifs prioritaires du patronat aujourd'hui, c'est la destruction des garanties que les travailleurs ont arrachées pour défendre les salaires et les conditions de travail. S'il s'acharne à disloquer les diplômes nationaux, c'est parce qu'ils sont reconnus dans les conventions collectives, dans le statut général de la fonction publique, et donnent droit à des grilles nationales de salaires. L'autonomie, le financement privé des facs, et leur corollaire, la création de diplômes locaux, permettent au patronat de contourner ce qu'il appelle les "contraintes statutaires" et d'abaisser les coûts salariaux.

D'autre part, la politique universitaire menée correspond au processus de déqualification généralisée qui touche l'ensemble des emplois. La thèse selon laquelle l'introduction dans la production des nouvelles technologies, de l'informatique, de la robotisation, etc... amènerait une revalorisation du travail humain, et un besoin accru de main d'oeuvre qualifiée, notamment intellectuelle, est un mythe. Dans le cadre d'une économie régie exclusivement par la recherche du profit, et non par la satisfaction des besoins sociaux, l'utilisation des progrès technologiques ne peut produire au contraire qu'une dégradation du travail et une déqualification des emplois, c'est-à-dire un transfert de main d'oeuvre des emplois qualifiés vers les emplois peu qualifiés, flexibles et polyvalents.

Michel Godet, professeur de prospective industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, et conseiller du CNPF, annonce que "le changement technique dans l'industrie et les services se traduit à la fois par un besoin accru, mais limité en nombre, de spécialistes de haut niveau et par un besoin encore plus massif de travailleurs assez peu qualifiés pour surveiller les machines et occuper les emplois de demain, essentiellement situés dans le secteur non marchand (secrétaires, aides-soignants, ouvriers du tri et de l'emballage, serveurs de café et de restaurant...)" (*Le Monde* du 27/01/93).

Ce sont surtout les domaines où les avancées technologiques sont les plus

importantes qui se trouvent touchés : *“la chute des emplois industriels devrait se poursuivre et affecter des secteurs naguère encore considérés comme les plus porteurs de la dynamique économique. Rappelons que ces 10 dernières années, l'automobile a perdu 40 % de ses effectifs. Il paraît hautement probable que le même phénomène va affecter l'ensemble des industries informatiques et électroniques dans les 5 à 7 prochaines années.”* (Godet).

Le patronat a besoin d'abaisser le niveau général de la formation. Il a besoin d'un plus grand nombre d'étudiants formés au niveau bac+2, voire bac, et souhaite réduire les formations bac+4 et bac+5. *“La maladie du diplôme constitue une véritable catastrophe nationale : à quoi bon accéder au niveau bac+4, si c'est pour être au chômage ou gagner au mieux 7000 francs par mois dans l'administration”*, affirme Godet de façon cynique.

C'est dans ce cadre qu'il faut situer la politique de “professionnalisation” de l'enseignement supérieur, qui privilégie l'apprentissage en entreprise par rapport aux savoirs théoriques. Les IUP, par exemple, visent à développer les ingénieurs de “contrôle” et “d'entretien”, par une formation “sur le tas”, en réduisant les ingénieurs traditionnels de “conception”

La déqualification des emplois nécessite que l'enseignement ne soit plus seulement fondé sur la transmission des connaissances, mais sur l'acquisition de l'“expérience” d'un certain nombre de “comportements d'adaptation” : *“les qualités requises par la croissance et la compétitivité des entreprises, dans un contexte de changements techniques rapides, ne seront pas plus élevées en terme de savoirs, mais plus exigeantes du point de vue des aptitudes et des comportements(...) Admettre que les emplois de demain ne seront pas plus qualifiés mais exigeront un haut professionnalisme et des talents, c'est aussi reconnaître que l'entreprise attend de l'école non seulement l'acquisition de savoirs et de savoir-faire mais aussi l'acquisition de comportements et l'épanouissement des talents”*

Et Godet de citer l'exemple de l'enseignement allemand, qui est le modèle par excellence du patronat français : *“Un bon professionnel d'un métier donné pourra exercer correctement un autre métier avec un minimum d'apprentissage. Rien de surprenant par conséquent si les apprentis de chez Daumler-Benz commencent par passer trois mois en atelier avec une lime: l'essentiel c'est l'acquisition de comportements”*

Les objectifs du CNPF pour l'enseignement sont clairs : apporter moins de savoirs, moins de connaissances, mais une plus grande aptitude à se conformer aux nouvelles normes du capitalisme que sont la précarité, la flexibilité, les reconversions et les délocalisations.

LES ENJEUX DE LA “RENOVATION PEDAGOGIQUE”

Les positions patronales sont reprises par les projets actuels de “rénovation pédagogique”, ceux du CNP (Conseil National des Programmes) pour le secondaire, de la formation des profs dans les IUFM, et de la réforme des cycles pour le

supérieur. On peut dire sans exagération que ces positions remettent en cause la conception de l'école telle qu'elle existe depuis la Révolution française et constituent un formidable retour en arrière obscurantiste.

Dans son article M. Godet oppose l'Education, qu'il privilégie, à l'Instruction. Le sens des mots est ici très important, car il délimite deux visions totalement antagoniques de l'enseignement. L'Instruction, c'est l'acquisition de savoirs et de connaissances. L'Education, au sens strict et premier du terme, c'est l'acquisition de comportements individuels et collectifs.

L'opposition entre ces termes a été le fondement même de la naissance de l'école en France. Face à l'institution cléricale, qui se déclarait pour un enseignement favorisant l'éducation comme simple production de comportements d'adaptation à des situations données (les “bonnes manières”, l'insertion sociale, la soumission à des normes économiques), Condorcet réduisit la mission de l'école à l'instruction égale pour tous, comme point de vue critique sur les contraintes idéologiques et sociales : *“Il faut que la puissance publique se borne à l'instruction, en abandonnant aux familles le reste de l'éducation.”* (Premier Mémoire sur l'instruction publique).

Pour P. Merrieu, le spécialiste le plus connu des “sciences de l'éducation” enseignées dans les IUFM, l'enseignant doit justement *“abandonner la fonction de simple distributeur de savoirs”,* et traiter les élèves *“comme des citoyens en train de produire leur projet personnel”*. L'idée de base des nouveaux “pédagogues”, c'est que l'élève détient en lui-même le savoir, et n'aurait besoin de n'apprendre que la méthode propre à le révéler. Cette méthode, elle est fournie précisément par le fatras de psychologie, de communication, de “schémas cognitifs”, qui est prodigué dans certains IUFM. On peut lire dans les Cahiers Pédagogiques, la revue de la nouvelle “pédagogie”, que *“la méthode traditionnelle impositive, frontale en matière d'enseignement fait du professeur un activiste forcené qui parle les savoirs, procède à des démonstrations incessantes, annonce, répète, explique et oublie que le meilleur moyen d'interdire à quelqu'un d'apprendre quelque chose est de le lui expliquer(sic)”*.

Par là, le prof doit ressembler à ses élèves, il n'a pas besoin d'en savoir beaucoup plus qu'eux en ce qui concerne les disciplines. Il n'est qu'un membre parmi d'autres de ce qui est nommé le “groupe-classe”, qu'il a juste comme fonction d'“animer”. Nous pouvons lire également dans cette revue que *“l'être humain apprend davantage en expérimentant qu'en mémorisant”*, et l'on ressort sous un langage moderniste les vieilles rengaines de l'obscurantisme : le concret contre l'abstrait, l'intuition contre la raison, les sentiments contre l'intelligence...

Les promoteurs des IUFM en arrivent à opposer à la nécessité d'un niveau égal d'enseignement pour tous, ce qu'ils appellent la “pédagogie différenciée”. Cela signifie que les programmes doivent être adaptés à chaque milieu, chaque lycée étant tenu d'établir un “projet d'établissement” en relation avec l'environnement socio-économique local, d'où l'importance affirmée des liens entre enseignants et partenaires industriels et régionaux. La direction de l'IUFM de Lille en vient à affirmer qu'il faut dans les lycées des banlieues des profs aimant, comme leurs

élèves, le "rap" plutôt que Mozart. Etre un petit "communicateur social", tel est le nouveau rôle assigné aux enseignants.

Notons au passage que les tenants de l'enseignement clérical sont très intéressés par cette "pédagogie" prêchée dans les IUFM. Outre les cadeaux financiers considérables accordés au privé, l'accord Lang-Cloupet prévoit aussi que les profs du privé pourront bénéficier des IUFM, ce qui signifie, à plus ou moins long terme, avoir un droit de regard sur eux. Il est vrai que la conception cléricale de l'école y trouve largement son compte : *"Dans l'ensemble du processus de l'éducation, de l'éducation scolaire en particulier, un déplacement unilatéral vers l'instruction au sens étroit du mot n'est-il pas intervenu? (...) Au lieu d'œuvrer en faveur de ce que l'Homme doit "être", elle travaille uniquement en faveur de ce que l'Homme peut se prévaloir dans le domaine de l'"avoir", de la "possession".*" (discours de Jean-Paul II à l'UNESCO en 1980).

Nous retrouvons les mêmes principes "pédagogiques" à la base de la réforme des cycles universitaires, avec l'introduction de modules de "méthodologie", qui n'apprendront rien, sinon d'"apprendre à apprendre". D'ailleurs le CNPF, quant à lui, déclare : *"Nous avons beaucoup insisté pour que les enseignements des méthodes aient le pas sur les enseignements des connaissances"*. L'instauration des DEUG fourre-tout, où l'on n'apprend que des bribes de disciplines, sous couvert de "pluridisciplinarité" est aussi destiné à réviser à la baisse le contenu de l'enseignement supérieur, soi-disant pour répondre aux besoins des jeunes des banlieues qui arrivent à l'université.

Face à ce déluge de la "pédagogie" obscurantiste, l'UNEF doit défendre à tous les niveaux le principe élémentaire de l'instruction, en premier lieu la formation des enseignants sur la base de leur discipline, chargés d'enseigner des savoirs et des programmes nationaux.

CRISE DE L'UNIVERSITE?

Toute la propagande gouvernementale, destinée à justifier les divers plans et réformes, s'articule autour du thème de la crise de l'université. L'université française serait archaïque, inadaptée, en décalage par rapport à une économie en pleine expansion. Les difficultés que connaissent les étudiants et les jeunes, le chômage, la précarité de l'emploi, l'échec scolaire, proviendrait du caractère vétuste de l'enseignement et des diplômés. C'est le thème de "la fac, usine à chômeurs". Il faut donc "rénover" et "réformer" l'université pour l'adapter aux emplois modernes.

Or, nous l'avons vu, c'est exactement le contraire qui est vrai : c'est l'économie capitaliste qui est en crise et en pleine décadence, et qui a besoin d'adapter l'université à ses exigences de déréglementation et de déqualification. Pour cela, il faut détruire les acquis historiques de l'enseignement supérieur, son caractère public et national, la qualité de son enseignement. Par un tour de passe-passe, la propagande des différents gouvernements appelle "renovation" ce qui n'est en réalité qu'un retour en arrière.

Les problèmes bien réels que connaissent les étudiants ne sont pas dus aux carences du système universitaire : le fait que les diplômés à bac+4, voire bac+5 ne trouvent bien souvent d'autre "emploi" que les "petits boulots" n'est en rien un problème scolaire. Dans ce cadre, on aura beau démultiplier les mesures internes à l'Université, les "réformes" concernant l'organisation et le contenu des enseignements, on ne résoudra pas un problème qui est de nature économique et social, et non pas pédagogique.

les thèmes de la "réforme de l'Université", propagés par des syndicalistes de bonne foi, sont des illusions complètes sur la nature et les solutions des problèmes qui touchent les étudiants. Il y a même le risque, à vouloir focaliser l'intervention sur le "changement pédagogique", de favoriser les entreprises d'ajustement de l'université aux exigences du patronat, qui lui, seul, trouve son compte dans ce "changement".

Les difficultés auxquelles sont confrontées les étudiants ne peuvent trouver de solutions que sur le terrain économique et social, sur le terrain de la lutte de classes, au côté des forces qui luttent pour défendre l'emploi, les statuts, les qualifications, au côté notamment des syndicats ouvriers. Cela ne veut absolument pas dire que nous ne pouvons rien faire à l'Université. D'abord et avant tout, l'UNEF doit défendre pied à pied l'ensemble des acquis étudiants, et combattre pour conquérir de nouveaux droits. Mais cela signifie aussi que l'UNEF doit en permanence rechercher des convergences d'action avec des organisations comme la CGT ou les syndicats enseignants, parce qu'il s'agit d'un seul et même combat.

Quand nous défendons les diplômés, nous devons rechercher des axes de combat commun avec les organisations ouvrières qui combattent les mesures destinées à déqualifier ou liquider les emplois qui leur correspondent. Quand nous combattons la dévalorisation de la formation des profs dans les IUFM, nous devons nous lier aux syndicats enseignants qui combattent la dévalorisation des programmes du secondaire.

Le lien organique qui unit l'UNEF au mouvement ouvrier est inscrit dans la charte de Grenoble de 1946, qui est l'acte de fondation du syndicalisme étudiant. L'existence d'un syndicalisme étudiant séparé n'a d'ailleurs jamais été une position de principe, mais une donnée conjoncturelle liée à la scission syndicale de 1947 entre FO et la CGT. Les syndicalistes étudiants des années 1960-1970 ont défendu la perspective à terme de la création d'une fédération étudiante membre du syndicalisme ouvrier, ce qui doit rester aujourd'hui notre objectif.

LA LUTTE CONTRE LE FN.

Il est évident que la lutte contre le FN passe d'abord et avant tout par la lutte contre ce qui fait le lit du FN.

Il est clair que les mesures d'austérité, et leur cortège de licenciements, de chômage, de travail précaire, d'attaques contre le droit à la formation, alimentent sa politique. Empêcher le FN de nuire, c'est d'abord couper la branche sur laquelle il

est assis. Combattre le FN, c'est d'abord combattre les plans de destruction des acquis étudiants, combattre les mesures, lois et décrets, qui frappent les immigrés en général, et les étudiants étrangers en particulier.

L'ensemble de ces mesures constituent le terreau du FN en désignant les immigrés comme les responsables de la crise, du chômage, ou de la pénurie budgétaire (permettant par exemple au FN de se prononcer pour l'exclusion des étudiants étrangers de l'université). En ce sens, l'UNEF doit lutter pour l'abrogation de la loi Joxe, de la circulaire Marchand et des accords de Schengen, l'UNEF doit lutter contre les expulsions et pour la fermeture des camps de rétention, contre toute remise en cause du code de la nationalité, contre toutes les mesures discriminatoires à l'égard des étudiants étrangers.

C'est dans ce cadre là que doit s'organiser le combat uni contre le FN.

Il faut constater que depuis plusieurs années, le FN a une stratégie précise d'implantation sur les facs. Le FN est un parti qui a pour programme déclaré la destruction des syndicats et du syndicalisme. Ses officines étudiantes, qui opèrent sous différents sigles, ainsi que les groupuscules qui sont plus ou moins satellisés par lui, se sont livrés à des agressions violentes contre des militants ou des locaux syndicaux.

Face au danger que représente le FN, pour aujourd'hui comme pour demain, nous ne pouvons pas lutter en nous plaçant sur le terrain du débat politique, en répondant argument contre argument, ce qui reviendrait à légitimer et banaliser le FN. L'UNEF doit appeler à l'unité des étudiants, enseignants et ATOSS, et de leurs organisations, avec la volonté de l'empêcher de se manifester.

Enfin, nous sommes conscients de l'attitude parfois complaisante, voire complice, de l'administration des facs où le FN apparaît le plus. Une telle complaisance n'est pas surprenante dès lors que l'on constate que le "programme universitaire" du FN n'est que le développement à l'extrême d'une logique déjà connue (déréglementation systématique, privatisations, sélection à outrance, diplômes locaux, "préférence nationale", etc ...). Face à l'extrême-droite, nous ne devons compter que sur les forces du mouvement étudiant, sans nourrir aucune illusion à l'égard de l'administration.

LA LUTTE ANTI-IMPERIALISTE

L'activité internationale de l'UNEF ne peut se réduire au soutien des seuls mouvements étudiants, ni à la défense des droits de l'homme dans le monde, si nécessaires soient-ils. Elle doit inclure aussi et avant tout le soutien aux peuples agressés par l'impérialisme, à l'exemple de la solidarité qu'avait apportée l'UNEF à la lutte des peuples algérien et vietnamien dans les années 50-60.

Cette solidarité internationale signifie que notre syndicat doit combattre de façon inconditionnelle l'ensemble des tentatives des puissances occidentales, et d'abord de la France, d'instaurer et de maintenir leur domination, et d'apporter une aide

concrète aux organisations syndicales indépendantes des pays victimes de cette politique.

Actuellement, c'est à des formes plus ou moins déguisées d'intervention impérialiste que nous avons à faire. Les entreprises néo-coloniales, comme en Somalie ou dans l'ex-Yougoslavie, se déroulent sous le drapeau des forces de l'ONU, qui loin d'être un organisme neutre au service de la paix, est la simple couverture de la CEE, de l'OTAN, ou de la politique et de l'armée américaines. C'est aussi en vertu du soi-disant "droit d'ingérence humanitaire" que les puissances occidentales se permettent d'occuper militairement des pays pour y défendre leurs intérêts propres.

Nous voyons bien aujourd'hui qu'en Somalie "l'aide humanitaire" n'est qu'un prétexte à une mise au pas du pays et une reconquête des peuples de cette région par l'impérialisme US, qui est déjà responsable de la mort de centaines de personnes.

Dans l'ex-Yougoslavie, les puissances européennes, Allemagne en tête, ont tout fait pour encourager la marche à la guerre, en soutenant les différentes fractions nationalistes, dans le but de faire main basse le plus rapidement possible sur cette région du monde. Elles imposent aujourd'hui un embargo contre la Serbie et le Monténégro qui affame tous les peuples des Balkans. La prétendue "aide humanitaire" en Bosnie sert bien souvent à approvisionner en armes les milices musulmanes dont les méthodes n'ont rien à envier à celles des nationalistes serbes.

L'intervention directe des forces de l'ONU n'a pas pour objectif de protéger les populations, mais comme l'avoue Giscard, de placer la Bosnie-Herzégovine sous "protectorat". Aucune solution favorable aux droits nationaux de l'ensemble des peuples de l'ex-Yougoslavie ne pourra être apportée par les puissances occidentales.

Face aux agressions néo-coloniales, l'UNEF doit se prononcer et combattre pour :

- l'arrêt de l'embargo touchant les peuples cubains, irakiens et serbes.
- le retrait inconditionnel des troupes d'occupation de Somalie et de l'ex-Yougoslavie.

CONTRE LES LOIS UNIVERSITAIRES DE LA V^e REPUBLIQUE

La politique menée depuis 1988 s'inscrit dans le droit fil des deux lois fondamentales de la V^e république concernant l'université : la loi Faure de 1968 et la loi Savary de 1983. Il faut souligner que ce sont les dispositions de ces deux lois qui régissent toujours, avec la loi d'orientation de 1989, l'enseignement supérieur.

En réaction à la grève générale de mai 68, le régime gaulliste a institué une réforme fondamentale de l'université instaurant l'existence de facultés autonomes gérant leur propre budget : "les universités sont des établissements publics à

caractère scientifique et culturel, jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière" (article 3 de la loi Faure). L'autonomie financière permet l'introduction de capitaux privés et de fonds régionaux dans le financement des facs, la loi indiquant qu'elles peuvent disposer "d'autres ressources provenant notamment de legs, donations, participations des employeurs au financement des premières formations professionnelles. Elles peuvent recevoir des subventions des régions, des départements et communes".

Avec l'autonomie, la participation des syndicats étudiants à l'application de cette politique est l'axe principal de la loi Faure. Elle crée des conseils d'université et d'UFR, composés d'enseignants, d'étudiants et de "personnalités extérieures choisies pour leur compétence" (patronat), qui sont chargés de gérer l'autonomie des facs. Le lien très étroit unissant l'autonomie et la participation a été explicité par E. Faure lui-même lors du débat au Parlement : "autrefois, on n'avait pu définir l'autonomie parce qu'on n'avait pas pensé à la participation".

C'est la question décisive. Ce qui n'avait pu être imposé brutalement et de manière frontale aux étudiants, doit l'être avec leur appui (ou du moins de certains d'entre eux). Le pouvoir met en pratique ce qu'il appelle le principe de "subsidiarité", ou de cogestion, qui consiste de la part de pouvoir à faire prendre en charge par les étudiants eux-mêmes les attaques qu'il leur porte. Il s'agit à travers ces conseils d'associer les étudiants, et en premier les organisations syndicales, à l'application du démantèlement de l'université afin de désamorcer tout risque d'affrontement. Nous voyons que les conseils de gestion ne sont pas des "acquis démocratiques" des étudiants, mais des organismes chargés au contraire de détruire l'ensemble du service public et national de l'enseignement supérieur.

En 1983, le ministre de l'éducation A. Savary présentait ainsi sa nouvelle loi : "je ne reviendrai que rapidement sur la loi d'orientation du 12 novembre 1968. Ce texte élaboré par le président Edgar Faure en réponse à l'explosion de mai 68, a affirmé trois principes : autonomie, pluridisciplinarité et participation, dont j'ai déjà dit qu'ils constituaient une avancée pour les universités, et que je les reprenais largement à mon compte". La filiation avec la loi Faure est ici totale.

Savary va même plus loin dans l'autonomie des universités : "les gouvernements qui se sont succédés depuis 1968 ont refusé d'accompagner cette réforme de mesures permettant à l'autonomie de s'exercer de façon réelle (...) Il est important que les établissements, dans leurs conseils, s'ouvrent, et s'ouvrent si possibles davantage, sur les personnalités extérieures, représentant les intérêts économiques et sociaux. A l'heure de la décentralisation, il est important aussi que les collectivités territoriales soient elles-mêmes représentées de façon réelle et active".

La loi Savary instaure une forme de sectorisation et de sélection à l'entrée des facs qui permet notamment l'existence du système Ravel : "lorsque l'effectif des candidatures excède les capacités d'accueil d'un établissement, constatées par l'autorité administrative, les inscriptions sont prononcées, après avis du président de cet établissement, par le recteur chancelier, selon la réglementation établie par le ministre de l'éducation nationale, en fonction du domicile, de la situation de famille

du candidat et des préférences exprimées par celui-ci" (article 14). Nous voyons que l'idée selon laquelle la loi Savary assurerait le principe de la libre inscription de chacun dans l'établissement et la filière de son choix est un mythe complet. La loi permet la mainmise totale du patronat sur les enseignements : "les enseignements supérieurs sont organisés en liaison avec les milieux professionnels :

- leurs représentants participent à la définition des programmes dans les instances compétentes;
- les praticiens contribuent aux enseignements;
- les stages peuvent être aménagés dans les entreprises publiques ou privées ou l'administration, ainsi que des enseignements par alternance" (article 5).

Enfin la création de diplômes locaux, sans reconnaissance nationale est autorisée : "les établissements peuvent aussi organiser sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes, des formations qui leur sont propres ou préparant à des examens ou des concours" (article 17).

Les lois Faure et Savary sont incompatibles avec le maintien de l'enseignement supérieur comme service public. L'UNEF doit se prononcer pour leur abrogation, tout en luttant contre les aggravations que le gouvernement Balladur projette d'y apporter.

DES REVENDICATIONS UNIFIANTES POUR UN MOUVEMENT DE RIPOSTE NATIONAL

Depuis 1988, nous avons à faire à un plan d'ensemble de démantèlement des acquis étudiants, qui se met en place non pas dans le cadre d'un projet global comme en 1986, mais par le biais d'attaques éclatées, par une succession d'arrêtés, de circulaires, de négociations différenciées suivant les facs et les UFR. Il s'agit pour les différents gouvernements d'empêcher le combat centralisé des étudiants, de les diviser.

L'offensive contre l'université ne peut être repoussée que par une mobilisation nationale. Le rôle de notre syndicat est précisément d'aider les étudiants à réaliser leur unité, en mettant en évidence la cohérence des différents attaques du gouvernement, par delà les aspects particuliers qu'elles peuvent avoir dans telle fac, telle filière, ou tel secteur universitaire. L'UNEF doit proposer des revendications de caractère général et unifiant, à l'aide de campagnes nationales, qui soient l'expression de l'intérêt de tous les étudiants, et en lesquelles les revendications et luttes partielles puissent converger.

Il n'est pas question d'abandonner une pratique localisée et diversifiée de défense des intérêts étudiants. Lorsque nous exigeons que des dossiers d'inscriptions soient débloqués, lorsque nous réclamons l'ouverture de TD supplémentaires, lorsque nous combattons la suppression d'une UV dans un UFR, nous faisons effectivement barrage à la politique appliquée à l'université. Mais de telles actions, si elles sont nécessaires, ne suffisent et ne suffisent pas à rejeter les plans du gouvernement.

D'où la nécessité de lier les revendications et luttes partielles à la perspective d'une lutte d'ensemble contre Balladur et Fillon.

Evidemment, une telle mobilisation générale ne se décrète pas, mais autant que possible, elle se prépare. Dès la rentrée, l'UNEF pourrait organiser une initiative de centralisation sous la forme d'assises nationales de défense de l'université, préparées par des AG locales, qui permettraient de faire le lien entre tous les problèmes rencontrés sur les facs par l'application des plans gouvernementaux, et de prendre des initiatives en vue de leur satisfaction.

AMELIORER LA DEMOCRATIE SYNDICALE

Depuis le dernier congrès, il est indéniable que certains progrès ont été réalisés dans le domaine de la démocratie interne. Les AGE et les adhérents qui n'approuvent pas l'orientation nationale peuvent exprimer les positions, et le caractère fédératif de l'UNEF, c'est à dire la souveraineté des AGE et des associations dans la définition de leur orientation, est assez bien respecté. La direction reconnaît elle-même avoir rompu avec le monolithisme et les pratiques autoritaires qui régnaient il y a quelques années. Elle reconnaît que des "sensibilités" et des militants de différentes origines politiques peuvent construire ensemble l'UNEF. Notons que cette évolution n'a pas été octroyée en douceur, mais par un combat difficile qu'il faut poursuivre.

Néanmoins, il reste beaucoup d'insuffisances. Les points de vue et les expériences minoritaires sont plus souvent tolérés que réellement admises. Il n'y a aucun compte-rendu écrit de CN ou de BN, et les positions rejetées ne sont pas communiquées à l'ensemble des adhérents. De plus les camarades du BN qui ont proposé une ligne alternative au dernier congrès ne sont pas en charge de responsabilités effectives à la direction, même dans les domaines où il y a accord.

Le fonctionnement interne de l'UNEF doit répondre à la perspective que nous nous fixons : la construction d'un syndicat étudiant de masse, dans lequel l'ensemble des étudiants puisse se reconnaître. De ce point de vue, deux écueils sont à éviter. D'abord celui du monolithisme, c'est à dire du contrôle exclusif et absolu du syndicat par une organisation, tel qu'il existait auparavant dans l'UNEF, qui heurte et exclut obligatoirement un certain nombre d'étudiants. Par ailleurs, nous pensons que le fonctionnement par tendance n'est pas la solution. Les tendances syndicales ne sont pas condamnables en soi, mais compte-tenu de la faiblesse actuelle du syndicat, elles ne peuvent que reproduire les clivages politiques, et transformer l'UNEF en une addition de groupes et de fractions. L'exemple lamentable du dernier congrès de l'UNEF-ID montre qu'elles peuvent facilement introduire une logique extra-syndicale, incompatible avec une pratique syndicale de masse.

Il s'agit de trouver un certain nombre de règles élémentaires qui permettent l'exercice du pluralisme et de la liberté d'expression pour tous sans tomber dans le fractionnisme permanent et la décomposition. Notons que dans ce domaine aucune règle statutaire ne peut constituer de garantie absolue, et que seule l'attitude

responsable de chacun et l'habitude d'une pratique commune pourront assurer un fonctionnement démocratique de l'UNEF.

- Un compte-rendu écrit et détaillé des BN et CN, incluant tous les textes et propositions présentés, doit être envoyé à l'ensemble des AGE.

- L'organisation du congrès, son ordre du jour, l'ordre des interventions, doivent être préparés dans un cadre collégial.

- Lorsque des points d'orientation apparaissent après débat comme inconciliables, des votes contradictoires entre des textes doivent pouvoir avoir lieu.

- Une représentation équitable des adhérents proposant une orientation différente doit être assurée au BN, ainsi qu'un partage des tâches et responsabilités.